



Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones franchit une autre étape Ce ne sera pas la dernière

Wendake, le 17 juin 2021 – Malgré qu’elle aurait souhaité une loi fédérale plus engageante et plus robuste, l’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) tient à souligner l’adoption, par le Sénat canadien, du projet de loi C-15, concernant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La nouvelle loi exige notamment du gouvernement fédéral qu’il travaille en collaboration avec les Premières Nations pour élaborer un Plan d’action national en vue de mettre en œuvre la Déclaration.

Rappelons que l’APNQL a soumis aux différents comités chargés d’étudier le projet de loi C-15 des propositions d’amendements qu’elle jugeait raisonnables, afin de permettre aux Premières Nations de disposer de leviers pour engager les juridictions provinciales comme le Québec, qui vont sans doute contester sa légitimité, sinon son application. « Quoiqu’il en soit, l’APNQL continuera d’exercer une vigilance accrue pour le respect des principes et des droits que fait valoir la Déclaration. Le droit à l’autodétermination est une réalité indéniable. Il reviendra aux gouvernements d’agir en conséquence et se préparer à adapter leurs lois et politiques dans le respect de l’esprit de la Déclaration. S’il est vrai qu’il n’y a pas de relation plus importante que celle avec les peuples autochtones, nous attendons du gouvernement fédéral qu’il se tienne à nos côtés, en véritable allié, pour nous appuyer et défendre leur loi devant le Québec » a tenu à déclarer le Chef de l’APNQL, Ghislain Picard.

Par ailleurs, l’APNQL tient particulièrement à souligner les efforts de l’ancien député du NPD Roméo Saganash qui a consacré beaucoup d’énergie, devant des défis considérables, pour parvenir à cette étape charnière.

À propos de l’APNQL

L’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l’organisme régional politique qui regroupe les 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l’APNQL sur Twitter @APNQL

Renseignements :

Alain Garon, agaron@apnql.com

Conseiller aux communications

Cell. : 418 254-4620